

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'ADMISSION

Pour tous :

- Photocopie du livret de famille complet ou de l'extrait d'acte de naissance
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale et la carte vitale
- Carte mutuelle complémentaire en cours de validité
- Photocopie des justificatifs des caisses de retraite ayant servis aux 2 dernières déclarations fiscales
- Photocopie des 2 dernières feuilles d'imposition ou de non imposition
- Photocopie de la dernière Taxe Foncière
- Un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne
- Engagement de payer signé : résident, famille, tuteur, obligés alimentaires
- Noms, prénoms, adresse et téléphone de tous les obligés alimentaires

Si cela vous concerne :

- Photocopie de la carte d'ancien combattant
- Photocopie de la carte d'invalidité : Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (ex COTOREP)
- Photocopie de la notification de l'allocation logement
- Photocopie de la notification de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Photocopie du jugement pour les personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...)
- Photocopie du contrat obsèques